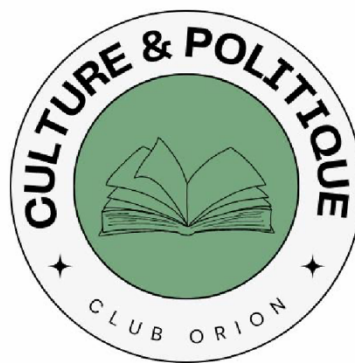




**UNIVERSITÉ
DE LORRAINE**



**Club Orion « Culture et Politique »
2024-2025
Séance 6
Vendredi 28 mars 2025, 15h-17h
Campus Lettres, Nancy**

Présent·e : Alice Casagrande, Octave Clement, Timothée Lemoine, Ambre Painvin, David Papotto, Eleanor Parkin-Coates, Willis Pinto, Léna Roth, Léa Schneider, Hugo Sieye

Absent·e / Excusé·e : Axel Angiolette, Manon Baret, Mahawa Beavogui, Siwar Ben Hassine, Hafsa Drouche, Zeineb Hocini, Inès Faraoun, Lea Laurent, Charline Lerouge, Arthur Loth, Linda Mathlouthi, Alois Muller, Maissane Nouari, Margot Remy, Nathan Steiblen, Maude Weitmann

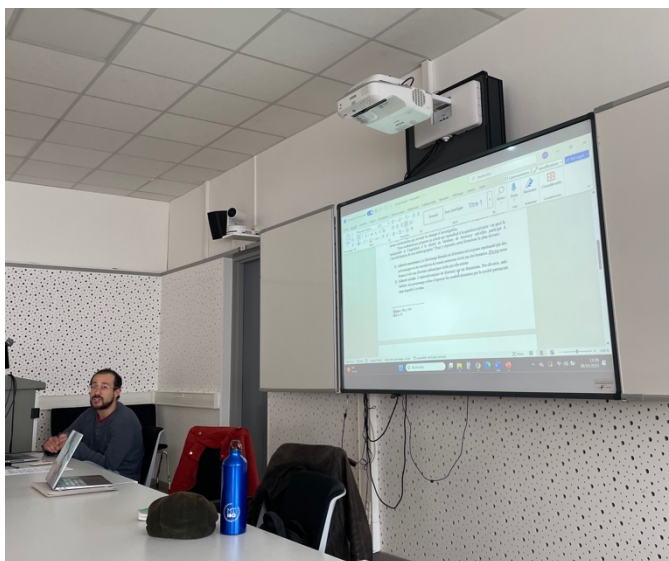
I. Interventions des doctorants-managers

Cette réunion s'articulait autour de la notion de **liberté**, donnant lieu à une discussion au sujet de ce thème et une présentation selon les disciplines étudiées des membres du club, à partir des propres recherches personnelles des membres.

Ce sont les doctorants managers qui ont débuté ces dernières : Eleanor nous a ainsi parlé de George Cruikshank, artiste, caricaturiste, illustrateur britannique du XIX^{ème} siècle faisant partie du mouvement de la tempérance, une communauté victorienne présente au sein du Royaume-Uni. Comment Cruikshank s'engage dans le débat public et quelles sont ses évolutions : ce sont les principales questions qui guident ses recherches. Eleanor a présenté deux moments dans la carrière de Cruikshank qui indiquent sa conception de liberté et elle s'est chargée de les placer dans un contexte historique pour mieux les comprendre.

En 1819 la liberté selon Cruikshank était celle de la liberté d'expression et de la liberté de la presse. Il emploie la presse comme symbole de la liberté et moyen de dénonciation, elle qui est de plus en plus opprimée par les restrictions progressives de la liberté. L'une de ses principales revendications est celle de protéger la liberté contre le pouvoir arbitraire du gouvernement et de dénoncer l'interdiction des réunions publiques afin d'empêcher le public de manifester son mécontentement, supprimer la voix du peuple. Dans une de ses œuvres, Cruikshank représente d'ailleurs l'anglais comme libre de naissance et prône une liberté pour toute personnes de bénéficier de la loi et de faire partie de la citoyenneté d'être anglais. L'ancienne constitution saxonne était plus teintée de liberté alors qu'après l'invasion des Normands elle fut associée à l'élite. L'artiste montre ainsi que la liberté doit être conservée puisqu'elle fait partie de l'identité des Anglais.

En 1847 : ce dernier ne boit plus d'alcool et devient ainsi plus engagé dans le mouvement de la tempérance. Il compose alors un pamphlet où il critique l'incohérence des individus qui veulent fermer les musées le dimanche tout en ignorant les commerces qui vendent de l'alcool, et en faisant référence à l'état du Maine qui est parvenu à bannir la production de l'alcool, ce qui lui permet de démontrer qu'une société sans alcool peut être envisagée. En 1855, il use de son cas personnel et témoigne pour décrire les aspects négatifs de l'alcool. Il exige l'intervention de l'Etat à partir de quelques discussions avec les membres du Parlement. Cruikshank évolue : il prend la décision d'écrire en plus d'illustrer, et adopte un rôle de moralisateur, une posture paternelle. Il travaille fréquemment avec des éditeurs (réformateurs) et trouve des opposants dans d'autres figures culturelles comme Dickens. Toute son évolution repose donc sur ce fait : alors qu'au début de sa carrière Cruikshank utilisait la presse comme arme pour faire face à la répression, il s'est ensuite mis à exiger l'intervention de l'État.



David a proposé quant à lui une présentation didactique sur l'activité de chercheur : la rédaction d'un article scientifique. A partir du site de recherches en littérature Fabula, il s'est proposé pour la rédaction d'un article dont l'intitulé du sujet est : « Liberté dans la littérature d'expression française : représentations, limites et enjeux ». Il emploie donc la figure de Mme de Morency pour la rédaction de son article et nous a déroulé son plan : d'abord la liberté amoureuse, ensuite la liberté sociale, et pour finir les libertés artistiques. Ces trois pans constitutifs de son raisonnement répondent à cette

problématique : en quoi la marginalité et la liberté de Morency ont participé à son invisibilisation ? David nous a ensuite détaillé le protocole à suivre pour la rédaction de ce genre d'article, et expliqué la méthodologie, avant de nous fournir quelques détails propres à ses parties énoncées plus tôt.

La question de la liberté amoureuse a donc été développée : la notion de liberté est explorée à travers la multiplicité des relations amoureuses, la libido et le libertinage, principalement masculin et sans secret. On note les limites dues à l'invisibilisation ou l'oubli du libertinage, particulièrement après la Révolution française, où il reste une pratique aristocratique restreinte. La liberté amoureuse est aussi marquée par une contestation de la domination masculine, comme en témoigne une lettre à l'Assemblée en faveur du divorce, bien que la loi ait rapidement été annulée. On souligne également le passage du sentimentalisme au romantisme.

Il en est de même pour la liberté artistique : elle s'exprime doublement à travers l'écriture autobiographique et libertine, incarnée par une femme de lettres. Cela représente une prétention intellectuelle qui la rattache à la philosophie et à une forme de liberté d'esprit sur tous les plans. Toutefois, cette liberté est limitée : l'autrice contourne certains sujets, notamment via l'utilisation de la théorie diégétique centrée sur le genre. L'œuvre, jugée intellectuellement pauvre, illustre l'échec d'une prétention philosophique, et son invisibilisation s'inscrit dans un phénomène de négation plus large, lié aux contingences de genre.

II. Interventions des membres du club

Intervention d’Alice : dans le cadre de son mémoire, Alice nous a parlé de la réécriture des contes, qui explore la liberté sur plusieurs niveaux : narratif, au niveau des personnages, mais aussi géographique. Les héroïnes s’émancipent de leur condition féminine, souvent assimilée à une condition domestique ou prolétaire, ce qui confère à l’analyse un potentiel marxiste. La réécriture elle-même devient un acte de liberté, en modifiant des hypotextes écrits par des hommes. Cette démarche implique une réappropriation des récits, notamment par une focalisation sur le corps féminin et sa transgression, longtemps tabou. Les disciplines mobilisées incluent la littérature, psychologie et la sociologie.

Intervention de Hugo : il a abordé la liberté à travers une perspective historique (XIXe-XXe siècles). En évoquant les grands mouvements politiques, la question des libertés fondamentales depuis la Révolution française, et les tensions entre liberté individuelle et intérêt général, il a ensuite bifurqué vers la colonisation de l’Algérie en 1830 comme une contradiction à l’idéal de liberté. La liberté nationale est questionnée dans le cadre du marxisme : faut-il interdire la possession à certains pour garantir la survie de tous ? La liberté devient modulable selon les époques et les intérêts. C’est à l’histoire d’interroger ce qui constitue une « bonne » ou une « mauvaise » liberté.

Intervention de Timothée : ce dernier nous a parlé de l’image du païen et du non-juif dans les écrits de Sulpice Sévère, dans un contexte de christianisation de l’Empire romain. À travers les sources (Vie de Saint Martin, Gallius, chroniques ecclésiastiques), il analyse la liberté religieuse : pour Sulpice, les païens sont dans l’erreur mais non coupables, car ils n’ont pas encore connu le Christ. Le point de vue de Sulpice, détenteur d’esclaves, diffère fortement du nôtre. Son étude vise à comprendre une vision du monde antique.



Intervention d’Octave : Octave a interrogé la liberté en science politique, en lien avec l’État, et a revisité les conceptions antiques (Aristote, Platon) et modernes (Hobbes, Rousseau, Constant, Tocqueville, Marx), en opposant liberté négative (absence de contrainte) et positive (capacité d’agir). Il aborde les enjeux de la liberté individuelle et collective, les dangers du despotisme démocratique, et l’importance des contre-pouvoirs. Il évoque également les formes modernes de libéralisme, et la philosophie politique de la liberté à travers les siècles.

III. D’autres points abordés au sujet de la Journée d’Étude

Organisation de la journée : la journée d’étude aura lieu le 13 juin à Metz, Amphi 2, UFR ALL.

Elodie Derdaele, professeure de droit constitutionnel, ouvrira la journée par une conférence sur les notions de liberté dans le droit, ainsi que sur la liberté académique (notamment dans le métier de chercheur).

Il est important de faire de la publicité : l'événement est ouvert à tous. Margot Rémy s'est déjà porté volontaire pour créer l'affiche qui devrait être diffusée dès que possible.

Des tâches sont également à répartir entre les membres et les doctorants : programme, logistique, restauration, communication, budget (cf. retroplanning sur le drive).

IV. Conclusion de la séance

La séance s'est ainsi conclue sur le rappel de l'événement d'Alice, organisé avec Axel, Ambre et Léa. Sa conférence interactive et le goûter littéraire organisé à la BU pour présenter son mémoire porte sur « Contes revisités, héroïnes réinventées : décryptage des réécriture féministes de contes ». Willis a également fait un retour sur sa conférence « Pour une histoire du journal télévisé, 1949-2025 » qui a eu lieu la veille, organisé par Margot. Un compte rendu de ces deux événements suivra.



La séance a été suivie par un verre convivial à la Brasserie de l'Irlandais, pris en charge par le club.

Compte rendu rédigé par Léa Schneider et relu par Eleanor Parkin-Coates et David Papotto.